



Réunion du 26 Août 2019

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux Vous pouvez le contacter dès à présent par mail à achancioux@loire.fff.fr

Désignations observations : Yassin Amchachi 06 17 01 97 54

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable formation arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Jonathan Thesserre 07 82 57 30 57

Désignations assistants Ligue jeunes : **Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48**

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

CARNET NOIR

Nous venons d'apprendre le décès de la maman de M. Benmessaoud Mustapha, le président, le CTDA, les membres de la Commission des arbitres lui adresse ainsi qu'à sa famille nos plus sincères condoléances. Nous l'assurons de notre soutien dans ce moment difficile.

RECTIFICATIF IMPORTANT - DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Suite au courrier du mois de Mai 2019 relatif au dossier médical la CDA tient à apporter un rectificatif sur la prise en charge des frais occasionnés pour la constitution de ce dossier.

En effet :

Ces examens médicaux, longs et spécifiques, justifient des honoraires supérieurs aux honoraires habituels (selon l'usage 1,5 C).

Il s'agit d'une visite de prévention, et conformément aux règles en vigueur de l'Assurance Maladie, les honoraires ne sont pas remboursables par la Sécurité Sociale. Une note d'honoraires sera délivrée.

TESTS PHYSIQUES A BLANC

Comme la saison précédente, la Commission d'Arbitrage met à nouveau en place des séances de tests physique à blancs TAISA (Test Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre) pour vous permettre d'appréhender au mieux celui-ci.

Les trois séances seront les suivantes :

Mardi 03 Septembre 2019 complexe des BULLIEUX 22 rue des Bullieux ANDREZIEUX BOUTHEON

Début de séance 19H00.

Vestiaire et douche à disposition

Mercredi 04 Septembre 2019 complexe sportif GALLIENI à RIORGES. **Début de séance 18H45.**

Vestiaire et douche à disposition

Mardi 10 Septembre 2019 complexe sportif Antoine Vincendon (stade Antoine Pauze) route du coin 42400 St CHAMOND **début de séance 19H00.**

Vestiaire et douche à disposition

Toutefois, ne pourront participer à ces séances uniquement les arbitres à jour médicalement.

FORMATION INITIALE ARBITRE DISTRICT

Une formation initiale arbitre est prévue **sur le secteur Sud du Lundi 21 au Mercredi 23 Octobre de 8h à 12h et de 13h à 17h.**



Ceux qui auront réussi les tests théoriques seront convoqués **le lendemain Jeudi 24 Octobre de 8h à 12h.**

FORMATION **ARBITRE DE LIGUE**

Les arbitres faisant parti du groupe de formation Ligue sont convoqués **le Lundi 9 Septembre à 20h au DLF secteur Sud.**

Tous les arbitres intéressés pour passer la Ligue sont invités à une réunion d'information **le Lundi 9 Septembre à 19h45 au DLF secteur Sud.**

REUNION D'INFORMATION **ARBITRES DE LIGUE**

Tous les arbitres officiants en Ligue et en Fédération sont invités à participer à la réunion qui aura lieu **le Dimanche 1er Septembre à 9h30 au District de la Loire.**

ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée Générale des arbitres aura lieu le **SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019.**

Horaires de convocation des arbitres :

Seniors : 8h

Jeunes : 9h00

RAPPEL LICENCE ARBITRE

Tous les arbitres qui n'ont pas renouvelé leur dossier arbitre (dossier médical non validé par le médecin du district) ne pourront pas faire les tests physiques le jour de l'assemblée générale.

IMPORTANT : RENOUELEMENT LICENCE **ARBITRE SAISON 2019 - 2020**

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur FOOTCLUB (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les arbitres indépendants (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété avec un règlement de 20,50€ à la LAuRAFoot (service compétitions) 350B avenue Jean-Jaurès 69007 LYON.